Diagnostic partiel

Rapport de diagnostic des polluants



Données générales

ID rapport	PR2211198_Chavornay_Grand'Rue25
Version	2
Diagnostic partiel	Oui
Type d'inspection	Avant travaux
Assainissement	Non
Date inspection	09.12.2022
Evaluation avec conditions	Non
Polluants	Amiante

Coordonnées

Expert(s)	Mathieu Gredt François Gaydon Florian Golay
Laboratoire(s)	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland

Bâtiment

Objet	Maison individuelle
Année de construction du bâtiment	en 1945
Bien-fond / Parcelle	26
ECA	307
Adresse	Grand'Rue 25 1373 Chavornay

Expertise de référence(s)

Expertise de référence 1	ID rapport précédent	PR2211198_Chavornay_Grand'Rue25
	Version	1
	Date de publication	21.12.2022
	Société qui a effectué l'enquête	HSE Conseils SA

Donneur(s) d’ordre(s)

Donneur d’ordre(s) 1	Monsieur Jean Muller Grand'Rue 25 1373 Chavornay

Propriétaire(s)

Propriétaire 1	Monsieur Jean Muller

Table des matières

Rapport de la visite 4
Données techniques 5
Situations dangereuses 6
Réserves 7
Légende des fiches 8
Liste des matériaux susceptibles de contenir de l’amiante 9
Remarques générales 11
Annexe 1 12
Plans et localisation des éléments 12

Rapport de la visite

Etendue du diagnostic

Ce diagnostic "avant travaux" partiel concerne uniquement les éléments touchés par le projet d'installation d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques en toiture, il traite uniquement des locaux et installations liés à celui-ci. D’autres éléments présents dans le bâtiment peuvent contenir des polluants.

Conditions particulières au diagnostic

Les éléments non accessibles sans une importante destruction tels que les éléments sous chape, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de menuiserie et la maçonnerie ne font pas partie de la présente expertise.

Si des matériaux devaient être découverts lors de travaux, ils devront faire l'objet de prélèvements complémentaires afin de contrôler la présence de polluants de construction.

Les locaux étaient occupés, pas de travaux en cours dans le bâtiment. Aucune condition observée au moment du diagnostic n'est susceptible d'avoir influencé les résultats.

Conditions générales

Ce rapport a été effectué sur la base du cahier des charges de l'ASCA version 1.5 du 14.02.2022, le module "déchets de chantier" de l’aide à l’exécution relative à l’ordonnance sur la limitation et l’élimination des déchets (OLED), ainsi que selon l'article 103a Diagnostic amiante de la LATC de juin 2010 et ses directives d'applications de décembre 2010.

Un diagnostic "avant travaux" permet au donneur d'ordres d'informer les entreprises devant procéder à des travaux de rénovation ou de démolition dans le bâtiment des risques liés à la présence de polluants de construction. Ce n'est en aucun cas une soumission pour le chiffrage des travaux d'assainissement.

Données techniques

Amiante

Il a été repéré des matériaux et des installations susceptibles de contenir de l’amiante.

Les matériaux repérés ne contiennent pas d'amiante.

Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats des MSP

L'échantillonnage a été effectué selon les recommandations liées à la représentativité de l'échantillonnage à effectuer pour les principaux Matériaux Susceptibles d'être Pollués (MSP) de l'ASCA, ainsi que sur la base des connaissances et de l'expérience de l'expert.

L'élimination et le conditionnement des déchets pollués doivent se faire selon les normes fédérales et cantonales en vigueur et conformément l'aide à l’exécution de l’OFEV sur le diagnostic des polluants de construction. Les informations concernant les filières d'élimination et le conditionnement des matériaux pollués sont données de manières indicatives et selon les connaissances actuelles de la technique. Des spécificités peuvent entrainer des éliminations différentes de celles indiquées. Ce sont les exigences de l'OLED qui priment.

Situations dangereuses

Aucune situation potentiellement dangereuse pour les occupants n’a été relevée.

Réserves

Aucune réserve.

Légende des fiches

Type de matériel	F	Flocage
	C	Calorifugeage
	FP	Faux-plafond
	FA	Faiblement aggloméré
	SOL	Sol
	NFA	Fortement aggloméré
Évaluateur	L	Déterminé par le laboratoire
	E	Déterminé par expert
	D	Déterminé par default
	T	À définir
Localisation sur les plans	Bleu	Elément ne contenant pas d'amiante, métaux lourds, PCB, HAP ou HBCD
	Rouge	Elément contenant de l'amiante
	Jaune	Elément contentant des métaux lourds
	Violet	Elément contentant du PCB
	Bleu clair	Elément contentant du HAP
	Rose	Elément contentant du HBCD
	Vert	Elément assaini
Polluants	PCB	Polychlorobiphényles
	ML	Métaux lourds
	HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
	HBCD	Hexabromocyclododécane
Liste des matériaux	Ev	Evaluateur
	D.U.A.	Degré d'urgence d'assainir
	M.A.	Mesure d'assainissement

Liste des matériaux susceptibles de contenir de l’amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1	Rez-de-chaussée	Réduit	0001	Chaudière à gaz	1 Pièce(s)	Installations	Non	Négatif	E				Installation datant de 2013. Sans risque.
1	Rez-de-chaussée	Réduit	0002	Boiler	1 Pièce(s)	Installations	Non	Négatif	E				Installation datant de 2013. Sans risque.
1	Rez-de-chaussée	Réduit	0003	Sol et murs	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Aucun MSCA n'a été repéré
1	Rez-de-chaussée	Réduit	0004	Tuyauterie	Non défini	Installations	Non	Négatif	E				Tuyaux sans isolation. Sans risque.
1	Rez-de-chaussée	Réduit	0005	Faux-plafond	Non défini	FA	Non	Négatif	E				En bois-ciment. Sans risque.
1	Rez-de-chaussée	Hall	0006	Tableau électrique	1 Pièce(s)	Installations	Non	Négatif	E				Aucun MSCA n'a été repéré
2	Extérieur	Façades	0100	Rien à signaler			Non	Négatif	E				Crépi mortier bâtard. Sans risque
2	Extérieur	Toiture et sous-toiture	0101	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Tuiles en terre cuite. Selon informations du propriétaire, toiture et sous-toiture entièrement rénové après 2000. Sans risque.

Remarques générales

Il est nécessaire de s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur les éléments contenant des polluants et sur les installations ou locaux qui font l'objet d'une réserve.

HSE Conseils SA



Visa qualité

François Gaydon



Membre de direction

Florian Golay



Diagnostiqueur

Mathieu Gredt

Annexe 1

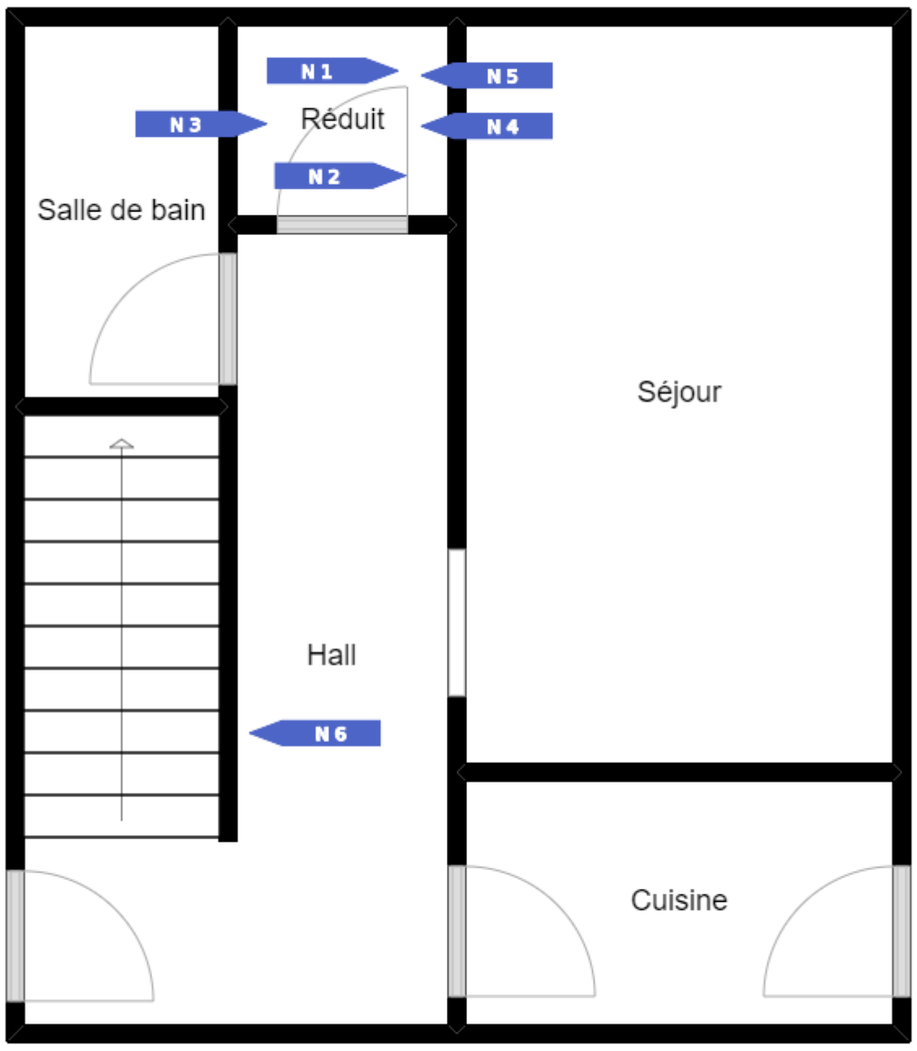
Plans et localisation des éléments

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	1
Étage	Rez-de-chaussée

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	1
Étage	Rez-de-chaussée

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N1	Chaudière à gaz	Installations
N2	Boiler	Installations
N3	Sol et murs	NFA
N4	Tuyauterie	Installations
N5	Faux-plafond	FA
N6	Tableau électrique	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	2
Étage	Extérieur

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d’amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	2
Étage	Extérieur

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N100	Rien à signaler	
N101	Rien à signaler	